

Montreuil, le 10 décembre 2021

A l'attention de Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,

Objet : postes POP

Monsieur le ministre,

Vous avez fait le choix cette année de créer des postes à profil nationaux (POP) contre l'avis unanime des organisations syndicales représentatives.

Au-delà de notre opposition à ces postes, nous avons pris connaissance des modalités de recrutement inégalitaires.

Il nous remonte en effet de plusieurs départements le fait que des collègues ayant postulé sur des postes à profil ne se verront pas proposer d'entretiens, les IA-DASEN sélectionnant des candidats pouvant y accéder.

Opposés au profilage de postes, nous n'acceptons pas cette sélection qui écarte d'emblée des collègues qui ont participé à ce mouvement.

C'est pourquoi nous vous demandons de faire recevoir en entretiens tous les candidats pour tous les POP sur temps de travail avec prise en charge des frais de déplacements et de repas.

Par ailleurs, des directeurs d'école sont intégrés aux commissions d'entretien de ces POP. Nous refusons la logique de l'expérimentation du président Macron à Marseille attribuant des compétences aux directeurs qui ne sont pas les leurs.

Persuadés de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre parfaite considération.

Frédéric Volle, secrétaire général du SNUDI-FO

